



PROCES-VERBAL DU CVS

Séance du mardi 3 octobre 2023 – 9h30

Etaient présents :

M. Frédéric PLUCHOT – Directeur de l'EPCAPA
M. Antoine HOAREAU – Représentant du CA – titulaire
Mme Françoise TENENBAUM – Représentante du CA – suppléante
M. Yannick LEFAIVRE – Directeur adjoint de l'EPCAPA
Mme Marie-Ange MATHOUILLET – Représentante des Résidents – titulaire
Mme Simone BULLIER – Représentante des Résidents – titulaire
Mme Odette GUYOT – Représentante des Résidents – titulaire
Mme Bernadette TRUCHOT – Représentante des Résidents – suppléante
Mme Eliane DUPONT – Représentante des Résidents - suppléante
Mme Danièle OHLSSON – Représentant des Familles – titulaire
Mme Brigitte FLACELIERE – Représentante des Familles – titulaire
M. Jean-Paul CARRION – Représentant des Familles – suppléant
Mme Marie-Pierre COLLINET – Représentante des Familles – suppléante
Mme Catherine CHOMARD – Représentante des Familles - suppléante
Mme Claire MEGNE – Représentante du personnel – titulaire
Mme Aude-Marie MARTINET – Psychologue de l'EPCAPA
Mme Aurélie BARBERET – Infirmière référente de l'EHPAD « Les Bégonias »

Excusés :

M. Francis PIERRE – Représentant des Familles – titulaire
Mme Christelle SIGOILLOT – Représentante du Conseil Départemental
Mme le Dr Amandine FARINOT – Médecin coordonnateur de l'EPCAPA
Mme Nadia LOUZIER – Représentante du personnel – suppléante
Mme Marlène LANGUEDOCQ – Animatrice aux Marguerites
Mme Isabelle AMICE – Cadre de santé de l'EPCAPA
Mme Catherine PIANA – Cadre de santé de l'EPCAPA
M. Mickaël JEANNIARD – Animateur de l'EHPAD « Le Port du canal »
Mme Florence GERBRON – Animatrice de l'EHPAD « Les Bégonias »
Mme Laurianne PINCOT – IDE coordinatrice de l'EPCAPA

Monsieur le Directeur souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare la séance ouverte à 9h30.

1. Approbation du PV du 16/06/2023

☞ Le Procès-verbal du CVS 16/06/2023 est adopté à la majorité des membres présents.

2. Point déménagements nouveau site

Monsieur le Directeur aborde le point relatif à l'avancée des travaux du nouveau site et des dates qui ont été définies pour les déménagements des résidents des Marguerites et du Port du canal.



Il indique que la mise à disposition du bâtiment est effective depuis le 18 septembre 2023 afin de permettre l'aménagement du mobilier avant l'entrée dans les lieux des résidents. Pour le moment, les dates définies initialement pour les déménagements, soit les 7 et 9 novembre 2023 demeurent d'actualité selon le constructeur.

Suite à cette mise à disposition, plusieurs problématiques se sont posées comme par exemple l'inaccessibilité des ascenseurs lors de la livraison des lits ou encore le fait que la pièce qui doit accueillir les machines à laver pour la blanchisserie n'était pas finalisée pour leur installation (peinture non terminée, faux plafond pas encore posé).

Monsieur le Directeur précise qu'un suivi très régulier est mené quotidiennement sur le site afin de veiller à ce que l'aménagement puisse tout de même se faire malgré la co-activité avec les ouvriers toujours présents. Monsieur LEFAIVRE, Directeur adjoint ajoute qu'au vu des anomalies constatées sur le site, des doutes subsistent quant au fait que les résidents pourront investir les lieux dès le début du mois de novembre 2023. Il indique qu'un comité de pilotage est prévu cet après-midi même avec les responsables du chantier pour qu'un point d'étape soit fait et qu'un calendrier réaliste soit déterminé.

Madame FLACELIERE souhaite savoir si à l'heure actuelle, une visite des chambres est envisageable car elle indique qu'il est difficile de se projeter sans les avoir vu. Monsieur LEFAIVRE répond que cela va s'organiser une fois que l'ensemble du mobilier qui équipe les chambres sera installé afin de permettre une vision réaliste des lieux. Il précise que ces livraisons sont prévues au cours de la semaine du 9 au 13 octobre 2023. Madame FLACELIERE ajoute également qu'il est important de mettre l'accent sur la communication auprès des résidents et des familles car des inquiétudes persistent. Monsieur le Directeur répond qu'une fois la situation clarifiée avec le constructeur, une information sera envoyée aux familles et communiquée aux résidents.

Monsieur le Directeur propose ensuite d'aborder le point suivant à l'ordre du jour.

3. Information – Projet d'établissement

Monsieur le Directeur rappelle aux membres du CVS l'obligation pour les établissements médico-sociaux d'élaborer un projet d'établissement qui a pour but de définir les objectifs de la structure, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation de ses activités et de la qualité des prestations proposées, ainsi que des modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce projet est établi pour une durée maximale de 5 ans.

Il propose de diffuser un powerpoint de présentation afin d'exposer le travail qui a déjà été réalisé pour l'élaboration de ce projet, en collaboration avec le personnel de l'EPCAPA.

Monsieur HOAREAU, Représentant du Conseil d'Administration, indique qu'il regrette le fait que l'ensemble des membres du CVS n'a pas été sollicité pour la rédaction de ce projet. Il ajoute qu'il souhaite qu'une réunion de travail soit organisée et qu'au préalable, le projet d'établissement tel que conçu soit envoyé aux membres du CVS.

Monsieur le Directeur donne son approbation quant à la demande de Monsieur HOAREAU et précise donc qu'un CVS extraordinaire sera organisé dans les quinze jours à venir.

Monsieur le Directeur présente ensuite le point suivant à l'ordre du jour.

4. Point qualité (Réclamations et plaintes)

Monsieur le Directeur laisse la parole à Monsieur LEFAIVRE afin qu'il effectue une présentation des dernières réclamations et plaintes reçues.

Monsieur LEFAIVRE indique que depuis la dernière séance, 15 plaintes réclamations et plaintes ont été reçues : 13 d'entre elles émanent des familles, 2 de riverains et 1 plainte provient d'un résident. Il poursuit en donnant le détail des griefs invoqués comme le turn over du personnel, les délais de réponse aux appels malade ou bien encore 2 riverains qui se plaignent du bruit fait par une résidente des Bégonias.

Après avoir énoncé les réponses apportées Monsieur LEFAIVRE poursuit avec les point qui concerne les actions d'animations.



5. Point sur les actions d'animation

En l'absence des animatrices et de l'animateur en raison de la semaine bleue, Monsieur LEFAIVRE et Monsieur PLUCHOT se charge de présenter un diaporama des actions d'animations qui ont eu lieu dernièrement.

6. Questions et informations diverses

Monsieur le Directeur aborde à présent le point relatif aux questions posés par les résidents.

Achat d'un véhicule TPMR

Monsieur le Directeur indique que cette question revient systématiquement lors de chaque CVS. Il reprecise que dans l'immédiat un tel investissement n'est pas envisageable au vue des finances actuelles de l'EPCAPA mais qu'il a bien conscience qu'il est nécessaire de procéder à l'achat d'un nouveau véhicule dès lors que cela sera possible.

Présence du wifi sur le nouveau site

Monsieur le Directeur rappelle que le wifi sera bien actif sur le nouveau site et que l'ensemble des résidents pourra en bénéficier.

Présence de bancs dans les espaces extérieurs du nouveau site

Des résidents veulent savoir si des bancs seront installés dans les espaces extérieurs de l'EHPAD les Jardins Voltaire – Paulette Guinchard.

Monsieur le Directeur répond par l'affirmative et précise qu'en plus des bancs prévus initialement dans le projet, des aménagements de types chaises et tables de jardin seront ajoutées.

Campagne de vaccination

Madame FLACELIERE souhaite savoir à quel moment vont démarrer les campagnes de vaccination concernant la grippe et le covid.

Les campagnes de vaccination sont d'ores et déjà programmées en lien avec le Docteur FARINOT, médecin coordonnateur du Port du canal. Elle se chargera de vacciner l'ensemble des résidents des trois sites.

Monsieur LEFAIVRE précise que les familles peuvent s'adresser aux cadres de santé afin de connaître les dates exactes.

Ce point ne suscitant plus de question, Monsieur le Directeur remercie les membres présents et lève la séance à 11h50.

Le Directeur,

M. PLUCHOT

La Présidente,

Mme MATHOUILLET